

27 juin 2017
Français
Original: anglais*

**Douzième Réunion des chefs des services chargés
au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Europe**
Vienne, 27-30 juin 2017

Projet de rapport

Rapporteur: Kris Lapiere (Belgique)

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale

1. À sa 1^{re} séance, tenue le 27 juin 2017, la Réunion a examiné le point 3 de l'ordre du jour, intitulé "Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale". Elle était saisie, pour ce faire, de deux rapports établis par le Secrétariat, intitulés "Statistiques du trafic de drogues en Europe et dans le monde" ([UNODC/HONEURO/12/2](#)) et "Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale en Europe du Sud-Est et en Europe orientale" ([UNODC/HONEURO/12/3](#)). En outre, des rapports sur la situation du trafic de drogues ont été présentés par les pays suivants: Allemagne, Arménie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Portugal, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine ([UNODC/HONEURO/12/CRP.2](#) à 22).
2. Des représentants du Secrétariat ont présenté ce point. Deux présentations audiovisuelles ont donné un aperçu des tendances du trafic de drogues illicites dans la région et dans le monde entier ainsi que de l'appui fourni par l'ONUDC dans le cadre de son Programme régional pour l'Europe du Sud-Est.
3. La Réunion a débattu des tendances actuelles du trafic de drogues en Europe et des stratégies suivies pour y faire face, mentionnant à cet égard certaines affaires et saisies importantes. L'implication de groupes criminels organisés dans le trafic de drogues a également été abordée. On a souligné la nécessité de cibler le produit de la criminalité liée au trafic de drogues et mis en exergue les liens avec d'autres formes de criminalité.
4. Ont été évoquées les saisies d'héroïne, de cocaïne, d'amphétamine et de méthamphétamine. Des informations ont été présentées sur la poursuite de l'utilisation de la route des Balkans pour le trafic d'héroïne en provenance d'Afghanistan. Une délégation a noté une baisse de l'utilisation de la route du Nord pour le trafic d'opiacés afghans et l'importance accrue de la République islamique d'Iran tant comme itinéraire de trafic que comme site de fabrication de l'héroïne.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



5. Il a été observé que les drogues synthétiques, qui étaient fabriquées dans la région ou importées clandestinement, posaient de plus en plus problème. Les groupes criminels organisés employaient des ressortissants étrangers comme passeurs pour tenter de dissimuler leurs activités illégales. Les groupes de trafiquants tiraient également pleinement parti des nouvelles technologies à l'appui de leurs opérations illicites et utilisaient souvent du matériel plus sophistiqué que celui dont disposaient les services de détection et de répression. À cet égard, l'attention a été appelée sur l'incidence négative de la production de drogues synthétiques sur l'environnement.
6. Les participants ont évoqué des problèmes nouveaux, en particulier la hausse du nombre de nouvelles substances psychoactives, ainsi que l'utilisation d'Internet à des fins de trafic de drogues. Quelques délégations ont évoqué la nécessité d'adopter une approche unifiée pour lutter contre les nouvelles substances psychoactives, tant pour ce qui était des mesures de contrôle législatif que des efforts déployés pour détecter ces substances.
7. Plusieurs orateurs ont fait référence à l'utilisation du "darknet" sur Internet comme plate-forme pour promouvoir la vente de drogues illicites et faciliter la communication entre les groupes de trafiquants. Cette nouvelle plate-forme de communication posait aux services de détection et de répression des défis nouveaux mais pas insurmontables.
8. Un certain nombre d'interventions ont porté sur le produit illicite du trafic de drogues et une attention accrue devrait être accordée au recouvrement du produit des activités des groupes criminels et à l'application de mesures énergiques pour lutter contre le blanchiment de capitaux. Des inquiétudes ont été exprimées au sujet de la menace déstabilisante que posaient ces produits illicites pour l'état de droit, en particulier lorsque ces produits servaient à financer des groupes terroristes et leurs activités.
9. Plusieurs délégations ont souligné l'importance, pour traiter efficacement le problème mondial de la drogue, d'adopter une approche équilibrée englobant la réduction de la demande, la réduction de l'offre et la coopération internationale.